

PROJET D'ORDRE DU JOUR
Assemblée générale annuelle de parents – École Sainte-Bibiane
8 septembre 2026 – 17h45

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un ou d'une présidente d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents tenue en date du 2 septembre 2025.
6. Constatation de la convocation de l'assemblée
7. Présentation de la capsule d'information sur l'assemblée générale/conseil d'établissement
8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement
9. Nomination d'un ou d'une présidente d'élections
10. Adoption de la procédure d'élection
11. Élections des membres parents au conseil d'établissement
 - 11.1. 3 postes pour un mandat de 2 ans
 - 11.2. 2 postes en remplacement pour un mandat de 1 an
12. Élections des parents substitués au conseil d'établissement
13. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)
 - 13.1. Proposition d'un comité d'implication conjoint des parents et des enseignants (CIPÉ)
14. Point d'information de la direction
15. Varia
16. Levée de l'assemblée